

LA VILLE RECRUTE

PAR VOIE STATUTAIRE OU À DÉFAUT
CONTRACTUELLE UN/UNE

RESPONSABLE COMMUNICATION

à temps complet (H/F)
(cadre d'emplois des attachés)



Ville de Cosne
Cours-sur-Loire

À 1h30 au Sud de Paris, la Ville de Cosne-Cours-sur-Loire compte parmi les 10 premières villes de la Région Bourgogne Franche-Comté. Porte ouest de la Région, deuxième Ville du Département de la Nièvre, elle rayonne sur un bassin de vie de 50 000 habitants et quatre départements : la Nièvre, le Cher, l'Yonne et le Loiret. Au cœur de trois vignobles, au bord de la Loire « dernier fleuve sauvage d'Europe », la ville offre un ensemble complet d'équipements et de services publics. La Ville de Cosne-Cours-sur Loire appartient à la Communauté de Communes Cœur de Loire et au PETR Val de Loire Nivernais.

Sous la responsabilité de la Directrice générale des services, le ou la Responsable du service Communication est membre du Codir. Il (elle) encadre et anime l'équipe du service communication (2 agents) et est en charge du développement des outils de communication de la Ville et du développement de la relation avec la presse.

Interlocuteur(trice) des services et des élus, il (elle) est en charge de la stratégie de communication de la collectivité, y compris dans sa dimension de participation citoyenne/concertation de la ville et du développement de la relation avec la presse.

Il (elle) assure la qualité et la cohérence des formes et des contenus de communication en valorisant l'image de la collectivité.

VOS MISSIONS PRINCIPALES

- > Encadrer directement 2 agents du service Communication
- > Contribuer à l'élaboration de la stratégie de communication de la Ville
- > Développer les relations avec les médias
- > Piloter le site web de la collectivité et les réseaux sociaux
- > Assurer la gestion financière du service
- > Développer la communication interne

MISSIONS SECONDAIRES

- > Participer, en qualité d'expert et en fonction des dossiers à l'ordre du jour, aux différentes instances et réunions de la collectivité

FORMATION, DIPLÔMES SOUHAITÉS, QUALIFICATIONS NÉCESSAIRES

- > BAC +3 en communication et expérience souhaitée sur un poste similaire
- > Permis B exigé

OUTILS SPÉCIFIQUES À L'ACTIVITÉ

- > Maîtrise de l'outil informatique
- > Maîtrise des outils de communication indispensable

CONDITIONS GÉNÉRALES

- > Temps de travail : 37,50h (hebdomadaire)
- > Adaptabilité lors des amplitudes de travail non régulières
- > Contraintes particulières : présence lors des conseils municipaux et lors de manifestations

PROFIL RECHERCHÉ

COMPÉTENCES :

Savoir être :

- > Sens aigu du service public
- > Etre force de proposition
- > Sens de la transversalité
- > Rigueur, organisation et méthode
- > Sens du dialogue et d'écoute
- > Bon relationnel
- > Capacité à travailler en équipe, à fédérer autour de projets et d'événements
- > Devoir de confidentialité

Savoir faire :

- > Qualités managériales
- > Maîtrise du cadre réglementaire et du fonctionnement des collectivités territoriales
- > Connaissances de la réglementation en matière de communication (droit à l'image et législation)
- > Capacités rédactionnelles
- > Gestion d'un budget

CANDIDATURE

Adresser lettre de motivation et CV **avant le 30 juin** à Monsieur le Maire
Hôtel de ville - BP 123 - 58206 Cosne-Cours-sur-Loire

Email : service-rh@mairiecosnesurloire.fr

POSTE À POURVOIR LE 1^{ER} AOÛT 2024

 mairiecosnesurloire.fr

 [ville.cosne](https://www.facebook.com/ville.cosne)

 [villedecosne](https://www.instagram.com/villedecosne)



Hôtel de Ville - Place du Docteur
Jacques Huyghues des Étages - BP 123
58200 Cosne-Cours-sur-Loire cedex



Tél : 03.86.26.50.00
Fax : 03.86.26.50.16



cosne@mairiecosnesurloire.fr